

connaître les modifications apportées aux tarifs douaniers, au contrôle des changes et à d'autres matières qui influencent le commerce du Canada avec les pays auprès desquels il est affecté. Un délégué commercial lance des programmes en vue de développer de nouveaux marchés pour les produits canadiens, répond aux demandes de renseignements provenant des sociétés canadiennes, et dispense des conseils aux exportateurs canadiens en visite. En outre, il veille à l'application des programmes étrangers de certains ministères fédéraux et effectue des rapports agricoles à des postes déterminés. Lorsqu'une entreprise canadienne songe à développer un marché à l'étranger, le délégué commercial peut lui fournir des renseignements sur l'usage du produit, le cas échéant, sur la production locale et la situation à l'importation, et sur les utilisateurs ou les agents éventuels.

Les retours périodiques au Canada des délégués commerciaux du MIC aident les entreprises canadiennes qui s'intéressent à l'exportation. Les associations commerciales sont informées à l'avance de ces « tournées informatives », afin que les hommes d'affaires désireux de s'entretenir avec tel délégué puissent prendre rendez-vous avec lui à l'un ou l'autre des bureaux régionaux du ministère. Ces 11 bureaux régionaux canadiens, qui relèvent du service des délégués commerciaux, sont les points d'articulation des programmes ministériels dans les régions et constituent les principaux liens entre l'entreprise et les postes du service des délégués commerciaux à l'étranger. Ils administrent divers programmes d'aide financière du ministère, tels que le Programme d'expansion des entreprises (PEE) et le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME); en outre, ils offrent un service d'experts-conseil en matière d'exportation.

**La Direction générale des projets outre-mer** assure et coordonne l'appui du gouvernement aux sociétés canadiennes à la recherche de projets d'équipement sur les marchés extérieurs. Elle s'efforce de maximiser l'exportation de biens et services canadiens dans le cadre de projets financés par les institutions financières internationales (IFI), en aidant les sociétés à découvrir des occasions d'affaires compatibles avec les ressources canadiennes, et à en profiter. De plus, elle facilite le financement qui fait appel à des organismes comme la SEE, l'ACDI, la Banque mondiale et les IFI, pour la vente de produits aussi bien que pour l'exécution de projets. Administré par la Direction, un programme d'assistance technique à frais recouvrables permet aux ministères fédéraux de prêter à des gouvernements étrangers de l'aide avec remboursement des frais, et de favoriser ainsi la vente par le secteur privé de biens et services à l'extérieur.

**La Direction générale de la commercialisation des céréales** participe aux activités du fédéral visant à aider la commercialisation et le développement industriel des céréales, des graines oléagineuses et de leurs dérivés en vrac. Elle contribue à la formulation des politiques globales de production, de transport et de commercialisation des céréales, et travaille en liaison étroite avec la Commission canadienne du blé pour ce qui est des ventes de céréales et des programmes de promotion. Au niveau opérationnel, elle s'occupe notamment de l'élaboration et de l'administration de programmes destinés à accroître les exportations de grains, d'oléagineux et de leurs dérivés, à stabiliser le marché et à encourager le développement industriel dans ce secteur. Parmi ces programmes figurent celui des ventes de grains à crédit, celui des paiements anticipés pour le grain des Prairies et celui des stocks de réserve de céréales fourragères domestiques. La Direction administre aussi des programmes de nature plus particulière, tels que le programme d'assistance à l'utilisation du colza et le programme d'aide au transport des produits du colza, en plus de fournir de l'aide financière à l'usine pilote POS (titre dérivé des composantes protéines, oléagineux et amidon - en anglais, *protein, oil and starch*) de Saskatoon, à l'Institut international du Canada pour le grain et au Conseil des grains du Canada. Elle prend part aux activités d'organismes internationaux qui s'occupent des céréales et des oléagineux comme le Conseil international du blé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

**La Direction des services de transport** représente les intérêts des services de transport, du tourisme et des entreprises connexes, en formulant et en appliquant des politiques